



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.408/Inf.24



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

18 mai 2015
Français
Original: Anglais

Douzième Réunion des Points Focaux pour les Aires Spécialement Protégées

Athènes, Grèce, 25-29 mai 2015

Point 10 de l'ordre du jour: Aires Protégées Marines et Côtière, y compris en mer ouverte et mer profonde

10.2.2. Activités pour le développement d'un réseau méditerranéen d'aires protégées marines et côtières (AMP) à travers le renforcement de la création et de la gestion d'AMP

Rapport d'avancement des activités du "Projet Régional pour le Développement d'un Réseau Méditerranéen d'Aires Protégées Marines et Côtieres (AMP) à travers le Renforcement de la Création et la Gestion d'AMP" (Projet MedMPAnet)

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Note:

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du CAR/ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des États, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© 2015 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@rac-spa.org

La version originale de ce document a été préparée par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) par: Atef LIMAM, Chef Adjoint du Projet MedMPAnet.

AVANT-PROPOS

Le présent document a été préparé pour les besoins de la Douzième Réunion des Points Focaux pour les ASP, qui se tiendra à Athènes (Grèce) du 25 au 29 mai 2015, en présence de représentants des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, mais également des organisations régionales pertinentes travaillant sur la préservation de l'environnement marin en Méditerranée.

Il fournit un aperçu détaillé sur les activités mises en œuvre dans le cadre du Projet depuis son lancement en avril 2010.

Les sections de ce document ont essayé de suivre l'ordre des activités comme présentées dans le document du Projet, mettant l'accent sur quatre grands ensembles d'activités: (i) Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP, (ii) Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et d'améliorer sa représentativité écologiques, (iii) Amélioration de la gestion des AMP, et (iv) Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP aux niveaux régional et national.

La présente réunion des Points Focaux pour les ASP permettra au CAR/ASP de réajuster quelques activités si nécessaire, et ce en se basant sur les recommandations et évaluations des pays partenaires.

L'auteur du rapport:

A. LIMAM

TABLE DES MATIÈRES

1. Fiche technique du Projet MedMPAnet	1
2. Etat de mise en œuvre du Projet MedMPAnet	2
2.1 Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP	2
2.1.1 Mise en place de l'Unité de Coordination du Projet au CAR/ASP	2
2.1.2 Organisation des ateliers de démarrage, à mi-parcours et final	3
2.1.3 Organisation des réunions du Comité Consultatif du PAS BIO et des Correspondants Nationaux	3
2.1.4 Développer des outils de communication et d'information et sensibiliser les principales parties prenantes sur les valeurs et l'importance des AMP	3
2.2 Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et améliorer sa représentativité écologique	5
2.2.1 Albanie	5
2.2.2 Algérie	5
2.2.3 Croatie	5
2.2.4 Egypte	6
2.2.5 Lebanon	7
2.2.6 Libye	8
2.2.7 Monténégro	8
2.2.8 Maroc	9
2.2.9 Tunisie	10
2.2.10 Lignes directrices et matériel pédagogique pour la création d'AMP	11
2.3 Améliorer la gestion des AMP	12
2.3.1 Organiser 3 Ateliers régionaux de formation pour les gestionnaires et les autorités concernées par les AMP	12
2.3.2 Organiser une assistance technique spécifique et des programmes d'échange/jumelage	12
2.3.3 Organisation de formations sur le terrain sur la planification, la gestion et les aspects écologiques des AMP, destinées aux gestionnaires et aux autorités compétentes dans les aires pilotes identifiés	14
2.4 Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP au niveau régional et national	15
2.4.1 Analyse financière pour la mise en place de nouveaux AMP	15
2.4.2 Projets pilotes: Démontrer les mécanismes de durabilité financière pour trois nouvelles AMP (Albanie, Algérie et Maroc)	15
3. Rapports et publications	16
4. Perspectives	20

Rapport d'avancement des activités du "Projet Régional pour le Développement d'un Réseau Méditerranéen d'Aires Protégées Marines et Côtières (AMP) à travers le Renforcement de la Création et la Gestion d'AMP" (Projet MedMPAnet)

1. Fiche technique du Projet MedMPAnet

Titre du Projet:	Projet Régional pour le Développement d'un Réseau Méditerranéen d'Aires Protégées Marines et Côtières (AMP) à travers le renforcement de la Création et de la Gestion d'AMP
Acronyme du Projet:	MedMPAnet
Contexte du Projet:	PNUE/PAM-FEM Partenariat Stratégique pour le Grand Ecosystème Marin de la Méditerranée (MedPartnership) / Composante 3: Conservation de la diversité biologique: Mise en œuvre du PAS BIO et les PAN y relatif / Sous-composante 3.1: Conservation de la diversité côtière et marine à travers le développement d'un réseau méditerranéen d'aires protégées marines et côtières (AMP)
Agence d'exécution:	Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP, Tunis) / PNUE/PAM
Pays bénéficiaires:	12 pays riverains de la Méditerranée: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie
Durée:	69 mois (avril 2010 - décembre 2015)
Jalons du démarrage du Projet:	<i>Accord de Coopération du Projet (PCA - Project Cooperation Agreement) entre le PNUE et le CAR/ASP signé: 7 octobre 2009</i> <i>Premier versement de fonds reçu par le CAR/ASP: 7 avril 2010¹</i> <i>Réunion de démarrage du Projet: 2 juin 2010 (Deuxième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO, Istanbul)</i> <i>Equipe du Projet recrutée au complet: 21 juin 2010</i>
Date de clôture:	Septembre 2015
Bailleur de fonds / Montant du co-financement:	Commission European (CE) / 1,578,020.07 EUR Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et le Développement (AECID) / 886,770.49 EUR Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) / 100,000 EUR
Co-financement du CAR/ASP:	200.000 EUR (Espèces) + 216.000 EUR (En nature)
Co-financement des pays partenaires:	1.390.000 EUR (En nature)
Coût total du Projet:	2,764,790.56 EUR (Cash) 4,370,790.56 EUR (Cash / In kind)

¹ Conformément aux termes de l'Accord de Coopération du Projet (PCA - Project Cooperation Agreement), le Projet démarre effectivement à la date de réception du premier transfert du budget.

Autres projets connexes:	<p>1. Le projet MedPAN Sud, Sous-composante 3.1 du MedPartnership: exécuté par le WWF-MedPO (Rome) et servant les objectifs du Réseau MedPAN (Hyères)</p> <p>2. Sous-composante 3.2 du MedPartnership: “Promouvoir l'utilisation durable des ressources halieutiques à travers l'application des approches de gestion basée sur l'écosystème”: exécuté par la FAO (Rome)</p>
Objectif du Projet:	<p>Améliorer la conservation efficace des éléments importants au niveau régional de la biodiversité côtière et marine, à travers la création d'un réseau d'AMP écologiquement cohérent dans la région méditerranéenne, tel que requis par le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB) de la Convention de Barcelone</p>
Activités du Projet:	<p><i>Activité 1:</i> Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP</p> <p><i>Activité 2:</i> Identification et planification des nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et de renforcer sa représentativité écologique</p> <p><i>Activité 3:</i> Améliorer la gestion des AMP</p> <p><i>Activité 4:</i> Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP aux niveaux national et régional</p>
Résultats escomptés:	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de plusieurs actions prioritaires par le programme PAS BIO - AMP existantes et proposées fusionnent pour former un réseau cohérent et géographiquement équilibrée qui existe, tant au niveau institutionnel qu'écologique - Une plus grande représentation des habitats côtiers et marins vulnérables et critique de la Méditerranée placée sous protection légale - Outils et capacités pour la gestion de sites méditerranéens reconnus de biodiversité côtière et marine, améliorés - Des mécanismes de coordination permanente, de suivi, d'évaluation et de soutien pour la conservation de la biodiversité côtière et marine de la région - Des approches novatrices en matière de financement des initiatives régionales importantes existantes et futures pour la conservation de la biodiversité côtière et marine, en place

2. Etat de mise en œuvre du Projet MedMPAnet

2.1 Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP

2.1.1 Mise en place de l'Unité de Coordination du Projet au CAR/ASP

L'Unité de Coordination du Projet (UCP), composée de quatre membres à temps plein : (i) le Chef du Projet, (ii) le Chef Adjoint du Projet, (iii) l'Assistant Technique et, (iv) l'Assistant Administratif, était au complet à la fin du deuxième trimestre de 2010. L'Assistant Technique a quitté l'UCP le 1^{er} mai 2014. Plus tard, suite à une procédure de sélection restreinte, une Assistante Technique et une Assistante de Communication & de Renforcement des Capacités ont rejoint l'équipe du projet, respectivement le 1^{er} juin et le 1^{er} juillet 2014.

2.1.2 Organisation des ateliers de démarrage, à mi-parcours et final

Les ateliers de lancement et à mi-parcours du projet ont été organisés respectivement le 2 juin 2010 à Istanbul, en Turquie et du 4 au 6 juillet 2012 à Malaga, en Espagne.

Ces réunions ont permis aux pays (i) de comprendre parfaitement le champ d'action et les activités du Projet MedMPAnet, (ii) d'adapter les activités du Projet à la réalité et à son état d'avancement et (iii) d'améliorer la coordination, la diffusion et la reproduction des résultats du Projet dans les pays méditerranéens et parmi la communauté des organismes régionaux.

L'organisation de l'atelier final du Projet est prévue au mois de novembre 2015.



Atelier de démarrage du Projet MedMPAnet
(Istanbul, Turquie, 1^{er} Juin 2010) © Atef LIMAM / RAC/SPA



Atelier à mi-parcours du Projet MedMPAnet
(Malaga, Espagne, 4-6 Juillet 2012) ©Souha EL ASMI / RAC/SPA

2.1.3 Organisation des réunions du Comité Consultatif du PAS BIO et des Correspondants Nationaux

Trois réunions des Correspondants Nationaux pour le PAS BIO ont été organisées respectivement à Istanbul, en Turquie le 1^{er} juin 2010, à Malaga, en Espagne, le 4 juillet 2012 et à Rabat, au Maroc, le 1^{er} juillet 2013.

Deux réunions du Comité consultatif du PAS BIO ont également été organisées respectivement à Istanbul, en Turquie, le 1^{er} juin 2010 et à Malaga, en Espagne, le 4 juillet 2012.

Dix-neuf organisations régionales et vingt-et-une Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont participé à ces événements, qui ont permis :

- De discuter et mettre à jour le PAS BIO en considération du nouveau Plan stratégique de la CBD sur la Diversité biologique 2011-2020 et des Objectifs d'Aichi pour 2020 ;
- D'examiner le développement des projets régionaux en cours et nouveaux, relatifs à la mise en œuvre des priorités régionales du PAS BIO ;

2.1.4 Développer des outils de communication et d'information et sensibiliser les principales parties prenantes sur les valeurs et l'importance des AMP

Des outils et des activités de communication et d'information ont été élaborés afin d'améliorer la visibilité du projet et de sensibiliser davantage les principales parties prenantes aux valeurs et à l'importance des Aires marines protégées (AMP). A cet effet, les actions suivantes ont été réalisées :

- Un site web a été créé de même que 6 pages sur les plateformes des réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#), [Flickr](#), [Vine](#), [Thinglink](#), [SoundCloud](#)),
- Quatre éditions du bulletin d'informations électronique de MedMPAnet ont été compilées et diffusées,
- Le CAR/ASP a participé à plusieurs événements régionaux et réunions internationales afin de partager son expérience relative aux programmes d'AMP et de diffuser des activités motivantes. Le Centre a co-organisé le Forum 2012 des Aires marines protégées en Méditerranée, tenu à Antalya, en Turquie, du 25 au 28 novembre 2012 et a activement participé à la troisième édition du Congrès International des Aires Marines Protégées (IMPAC 3), tenu à Marseille, en France, du 21 au 27 octobre 2013. Le CAR/ASP a également participé au Congrès mondial 2014 des Parcs de l'IUCN, tenu du 12 au 19 novembre 2014 à Sidney, en Australie et au premier Symposium du Monde Arabe sur les AMP, tenu à Hurgada, en Egypte, du 19 au 21 janvier 2015.
- Des marque-pages, cartes postales, brochures, DVD, sacs en toile, etc., de même que le livre de photos « Méditerranées », ont été distribués au cours des ateliers et événements organisés par le CAR/ASP et d'autres partenaires.,
- Un film documentaire sur les AMP en Méditerranée est en cours de production. La première projection du film est prévue en novembre 2015, pendant l'Atelier final du Projet.



Brochure du Projet MedMPAnet



Quatrième numéro du bulletin d'information électronique du MedMPAnet (Mars 2015)



Dépliant style accordéon sur la mise en œuvre du Projet au Maroc

2.2 Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et améliorer sa représentativité écologique

2.2.1 Albanie

Suite aux consultations avec les autorités environnementales en Albanie, la baie de Porto Palermo, située au sud de l'Albanie, à quelques kilomètres de la ville de Himara avec un accès très limité à la baie et déclarée zone militaire jusqu'en 1991, a été retenue comme future AMP. Les études écologiques effectuées en 2013 et 2014, notamment la cartographie des habitats et espèces marines les plus importants, ont confirmé la richesse du site. Les rapports des études écologiques et socio-économiques de la baie de Porto Palermo ont été achevés en anglais et traduits en albanais en 2014.

Le processus d'élaboration d'un plan de gestion de la baie de Porto Palermo, qui s'appuie sur les évaluations écologiques et socio-économiques et les consultations avec les diverses parties prenantes, a débuté en juin 2014. La première ébauche a été préparée en albanais fin septembre 2014 et présentée aux autorités locales au cours d'un atelier tenu à Himara, le 12 novembre 2014.

Les prochaines activités en Albanie consisteront à démontrer la durabilité financière de l'AMP pilote de Porto Palermo et à dispenser une session de formation sur l'établissement d'un Plan d'Affaires (« Business Plan ») à l'intention des gestionnaires et praticiens d'AMP en Albanie.

D'autre part, le CAR/ASP a commencé, début 2012, une analyse approfondie des cadres juridique et institutionnel existants en Albanie, en étroite collaboration avec l'IUCN-Med. A cet effet, le rapport relatif à "L'évaluation des cadres juridique et institutionnel pour la conservation de la biodiversité marine et côtière et la création d'AMP en Albanie" a été approuvé par les autorités dans les deux langues, l'albanais et l'anglais.

2.2.2 Algérie

En Algérie, un processus d'élaboration d'une stratégie nationale relative à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et d'un Plan Côtier de la zone de Réghaia (est d'Alger), a été initié par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), en partenariat avec le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (PNUE/PAM – PAP/CAR, Split). Ces deux initiatives ont été appuyées par l'UNESCO-IHP, le CAR/ASP et le Conservatoire du littoral (CdI, France). Dans ce cadre, la partie marine de la zone côtière de Réghaia a été retenue pour devenir Aire Marine Protégée (AMP).

Dans un premier temps et en appui au Plan d'aménagement du littoral de Réghaia, une étude socio-économique comportant l'identification des parties prenantes et des partenaires potentiels qui pourraient participer à la création et à la gestion de la future AMP de Réghaia, a été effectuée en 2013. Le projet de rapport a été examiné et approuvé par le Ministère de l'Environnement algérien.

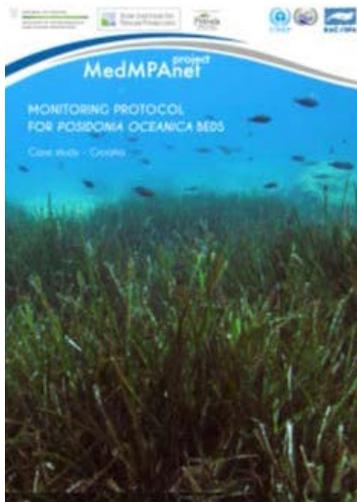
En 2014, un bureau d'étude algérien a été engagé afin de réaliser une étude écologique complémentaire dans la région de Réghaia et d'élaborer un plan de gestion pour la future AMP. Le recueil de données et le travail de terrain ont été réalisés respectivement en septembre 2014 et mars 2015. L'élaboration du plan de gestion de l'Aire Marine de Réghaia est en cours et sa présentation aux parties prenantes locales est prévue d'ici juillet 2015.

2.2.3 Croatie

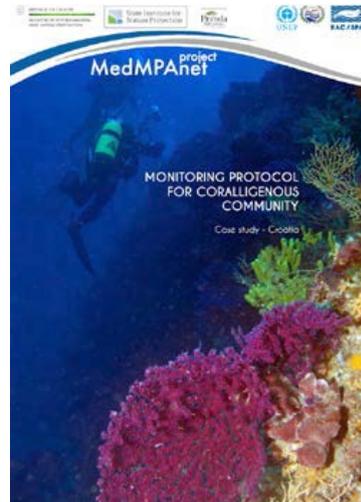
Suite à la signature, le 13 mars 2013, du Mémorandum d'entente entre le CAR/ASP, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République de Croatie, l'Institut Public de Protection de la Nature (SINP) et l'Institut Public Priroda, le projet a été mis en œuvre le long du littoral des îles de Prvié, Sveti Grgur, Goli, Krk, Rab, Veliki et Mali Ćutin, Susak, Unije et Srakane, qui appartiennent au Comté de Primorje & Gorski Kotar, au nord de la Croatie. Des études

écologiques ont été effectuées, au cours de 2013 et de 2014, afin de cartographier les espèces et les habitats et d'évaluer leur état. Une étude socio-économique et de la pêche a également été réalisée en vue d'encourager la pêche durable dans la région.

En outre, deux protocoles nationaux de suivi des habitats de posidonies et du coralligène et un manuel pratique de suivi des herbiers à *Posidonia oceanica* ont été élaborés.



Le protocole de suivi de l'herbier de *Posidonia oceanica* _Etude de cas-Croatie



Le protocole de suivi des communautés coralligènes _Etude de cas-Croatie



Manuel pratique de suivi des herbiers à *Posidonia oceanica* _Etude de cas-Croatie

Les autorités croates ont approuvé les protocoles de suivi et les rapports finaux des missions de terrain de 2013 et de 2014, relatifs aux Posidonies, au coralligène et à l'étude de l'activité de la pêche.

En outre, dans le cadre du programme de renforcement des capacités pour l'inventaire de la biodiversité marine en Croatie, trois formations sur l'application de SIG à l'environnement marin ont été livrées au bénéfice du personnel technique de 6 agences environnementales croates, et ce respectivement à Rijeka (30 septembre - 4 octobre 2013), à Zagreb (4-8 novembre 2013) et à l'Institut Public Priroda, Rijeka (14-15 Novembre 2013).

D'autre part, le CAR/ASP a commencé, début 2012, une analyse approfondie des cadres juridique et institutionnel existants en Croatie, en étroite collaboration avec IUCN-Med. A cet effet, le rapport sur "L'évaluation des cadres juridique et institutionnel relatifs à la conservation de la biodiversité côtière et marine et à la création d'AMP en Croatie" a été approuvé en 2014 par les autorités croates, dans ses deux langues croate et anglaise.

2.2.4 Egypte

Initialement, le Projet ne comprenait pas d'activité pilote pour l'Egypte. Toutefois, grâce aux fonds supplémentaires de la CE pour la période 2014-mi 2015, le CAR/ASP a été chargé d'apporter son appui aux efforts consentis pour la planification de la gestion de l'Aire Marine Protégée de Sallum.

Malheureusement, pour des raisons sécuritaires, le CAR/ASP n'a reçu d'approbation préliminaire du Point focal égyptien pour l'activité de l'AMP de la baie de Sallum, qu'à la fin de 2014. A cet effet, une réunion technique avec les représentants de l'Agence Egyptienne des Affaires Environnementales (EEAA) relative à l'activité du projet MedMPAnet en Egypte, a été tenue au Caire, du 18 au 20 janvier 2015.

Lors de cette réunion et compte tenu du temps restant avant la clôture du projet, les autorités égyptiennes et l'équipe du Projet MedMPAnet ont convenu qu'à ce stade, seule une étude socio-économique du site pouvait être réalisée. A cet égard, un bureau d'étude égyptien (Envionics) a été

recruté afin d'effectuer un examen de la littérature et de recueillir des données sur les activités socio-économiques pertinentes aux environs de l'Aire Marine Protégée de la baie de Sallum. Le rapport final sera disponible le 30 juin 2015.

2.2.5 Liban

Suite aux réunions de planification et de coordination tenues en 2011 avec les responsables du Ministère de l'Environnement libanais, il a été convenu que les activités du Projet MedMPAnet au Liban seraient entièrement harmonisées avec les projets pertinents achevés, en cours ou prévus au plan national. Les activités du Projet MedMPAnet ont par la suite été réorientées vers des réalisations concrètes, notamment des missions de terrain pour la caractérisation écologique des sites identifiés le long du littoral libanais, en vue de recueillir des données et d'améliorer les connaissances environnementales sur la biodiversité marine et côtière.

Ainsi, des études approfondies ont été effectuées courant juin 2012 et août 2013 dans six sites marins, à savoir la péninsule d'Enfeh, les falaises de Ras Chekka, les falaises de Raoucheh, Sidon, Tyre et Naqoura. Des inventaires des espèces, essentiellement d'intérêt pour la conservation et l'exploitation (pêche) et une cartographie des habitats benthiques ont été réalisés.

En 2014, le rapport de synthèse sur la caractérisation écologique des six sites étudiés a été achevé, intégrant les grandes lignes du zonage et des propositions préliminaires de gestion. La version finale de ce rapport de synthèse a été présentée lors de l'atelier de présentation finale, tenu le 18 avril 2015 à Beyrouth, sous le haut patronage de son Excellence M. Mohammad Machnouk, Ministre de l'Environnement du Liban.



Atelier final de présentation au Liban, organisée sous le patronage de son Excellence M. Mohammad Machnouk, Ministre de l'Environnement (Beyrouth, le 18 avril 2015) © Hany El Shaer, IUCN-ROWA



Atelier de présentation des résultats du Projet MedMPAnet (Beyrouth, le 18 Avril 2015) © Atef LIMAM, CAR/ASP



Rapport synthétique de la caractérisation écologique des six sites étudiés au Liban. © Atef LIMAM, CAR/ASP

2.2.6 Libye

En Libye, une première mission de prospection marine visant à évaluer les caractéristiques biologiques et l'intérêt écologique de la zone marine et côtière de Ain Al-Ghazala, a été effectuée par le CAR/ASP et le WWF-MedPO, fin septembre 2010. Plus de dix experts nationaux et internationaux ont pris part à cette évaluation.

Une deuxième mission de prospection marine a été effectuée, fin octobre 2010 par le CAR/ASP et le Conservatoire du Littoral, afin d'évaluer les caractéristiques écologiques marines et côtières du Parc National d'El Kouf. Cette évaluation a été réalisée par plus de quinze experts nationaux et internationaux.

Début 2011 et en s'appuyant sur les résultats des travaux réalisés par le CAR/ASP et le WWF-MedPO dans l'aire de Ain Al-Ghazala, le Ministère libyen de l'Agriculture, de la Santé Animale et Marine a déclaré la lagune côtière de Ain Al-Ghazala et l'île d'Elbe en face, comme Aire Marine Protégée (Décision N° 2_Année 2011, du 17 janvier 2011).

Toutefois, il n'existe pas encore ni une législation spécifique relative aux aires protégées ni une stratégie nationale permettant de développer les AMP et renforcer la participation des parties prenantes en Libye. Afin de remédier à cette lacune juridique et institutionnelle et suite à une demande de l'Autorité Générale de l'Environnement en Libye (EGA), plusieurs ateliers ont été organisés en 2013 et 2014 en vue d'élaborer un projet de loi sur les Aires Protégées. Le dernier atelier a été tenu à Tripoli, le 7 mai 2014, suite auquel un projet de loi a été proposé aux Autorités libyennes en vue d'entreprendre la procédure requise pour son adoption.

Parallèlement et suivant la même approche participative, un projet de stratégie nationale pour la création d'AMP a été élaboré au cours de 2013 et de 2014. La stratégie qui en a résulté a également été soumise à l'EGA, qui la partagera avec l'ensemble des parties prenantes pour commentaires et recommandations en vue de son approbation finale.



L'île de Bardaa, golfe de Bomba
© Mathieu FOULQUIE / CAR/ASP



L'équipe de travail sur le terrain à Ain Al-Ghazala (Libye)
© Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE / RAC/SPA

2.2.7 Monténégro

Au Monténégro, des évaluations rapides ont été effectuées, en 2011 et 2012, le long du littoral monténégrin, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement du Monténégro et la participation d'experts nationaux de l'Institut de Biologie Marine de Kotor et de l'ONG locale Nautilus, de même que d'experts internationaux. Un rapport de synthèse de l'évaluation des Aires Marines, notamment des meilleurs sites pour être érigés en AMP, en particulier une cartographie SIG, a été achevé en novembre 2012.

Suite à cette étape préliminaire, la baie de Kotor a été retenue comme site pilote. Une mission de caractérisation écologique, au moyen de la technique du sonar à balayage latéral et une étude sur la pêche, ont été effectuées dans la baie. Les données recueillies ont contribué à la mise en place d'une base de données SIG qui a également servi le projet de Programme d'Aménagement Côtière (PAC) du Monténégro.

En outre, le CAR/ASP a contribué aux efforts du CAR/PAP et du CAR /PDP dans le cadre d'un projet pilote pour tester l'application de l'approche écosystémique (EcAp) dans la baie de Kotor. A cet égard, le rapport sur l'état de la biodiversité marine de la baie de Kotor a été achevé en septembre 2014 et approuvé par les autorités monténégrines. Une étude de faisabilité sur l'écotourisme, visant à encourager le développement de l'entrepreneuriat vert, a également été élaborée et présentée lors d'un atelier de concertation publique, tenu en février 2014. Cette étude a été achevée et approuvée par les autorités monténégrines en septembre 2014.

D'autre part, le CAR/ASP a commencé, début 2012, une analyse approfondie des cadres juridique et institutionnel existants au Monténégro, en étroite collaboration avec l'IUCN-Med. A cet égard, le rapport sur "L'évaluation des cadres juridique et institutionnel relatifs à la conservation de la biodiversité côtière et marine et à la création d'AMP au Monténégro" a été approuvé par les autorités en novembre 2014, et ce dans les deux langues, monténégrine et anglaise.

2.2.8 Maroc

Suite à la signature d'un Mémoire d'entente entre le CAR/ASP et le "Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification" (HCEFLD), une évaluation des sites marins le long du littoral méditerranéen marocain, en vue de sélectionner les meilleurs sites pertinents pour être érigés en AMP, a été réalisée. Un rapport de synthèse de cette évaluation a été approuvé en avril 2013.

Sur la base de cette évaluation, le Cap des Trois Fourches, situé au nord de la côte marocaine méditerranéenne tout près de Nador, a été identifié comme principal site d'intervention à être étudié de façon approfondie dans le cadre du Projet MedMPAnet.

Des études écologiques et socio-économiques de terrain ont été effectuées en septembre 2012 et en septembre 2013 dans la région du Cap des Trois Fourches. Elles ont permis de dresser une caractérisation écologiques des écosystèmes du site, de même que l'élaboration de recommandations préliminaires de gestion.

Suite à cette caractérisation écologique et socio-économique (2012-2013), un processus visant l'élaboration d'un plan de gestion de l'aire marine et côtière du Cap des Trois Fourches a été lancé en juin 2014. Ce processus est en cours d'exécution et s'appuie sur une approche participative avec les parties prenantes locales.

Un atelier de lancement, suivi de plusieurs enquêtes et réunions avec les parties prenantes locales, a permis de préparer en premier lieu un rapport de bilan-diagnostic. Ce rapport a été discuté et approuvé avec les parties prenantes locales au cours d'un deuxième atelier qui a eu lieu le 18 octobre 2014 à Nador. Cet atelier a permis de présenter la phase bilan- diagnostic et de discuter de la vision et des objectifs de gestion avec les parties prenantes. Récemment, les 21 et 22 mai 2015, un troisième atelier a eu lieu à Nador, sous le haut patronage du Gouverneur de Nador, et a été consacré à la discussion de la proposition de zonage, des programmes de gestion, et des mécanismes de participation et d'implication des parties prenantes locales dans la création et la gestion de la future AMP du Cap des Trois Fourches.

L'atelier de présentation finale et de consultation sur le plan de gestion de l'aire marine et côtière du Cap des Trois Fourches est prévu pour fin juillet 2015.

2.2.9 Tunisie

Le projet pilote en Tunisie vise la planification, le zonage et le développement de l'AMP des îles Kuriat (au nord-est de la Tunisie).

Par conséquent, deux missions de caractérisation biologique marine des îles Kuriat ont été effectuées respectivement en 2010 et 2011. Les récifs coralliens de *Posidonia oceanica*, les bancs de maërl et les autres biocénoses marines ont été caractérisés et cartographiés. Ceci a permis également l'élaboration d'un zonage préliminaire de l'AMP.

Par ailleurs, une étude socio-économique a été réalisée sur la zone en 2012.

Sur la base des résultats des campagnes de terrain et de l'étude socio-économique, mentionnées ci-dessus, l'activité visant l'élaboration d'un plan de gestion des îles Kuriat et la mise en place d'un mécanisme de mobilisation et d'implication des parties prenantes, a été lancée en 2013, et ce en étroite collaboration avec l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL).

Un premier atelier de concertation avec les parties prenantes locales a été organisé à Monastir, début avril 2014. Un deuxième atelier visant à discuter de la proposition de zonage et du programme de gestion a eu lieu le 26 mai 2014. Les résultats de ces ateliers ont permis d'élaborer un Projet de plan de gestion, présenté au cours d'un atelier avec les parties prenantes, le 26 mars 2015 à Monastir. Ce Projet de plan de gestion a ainsi été approuvé par les parties prenantes.

Bien que le projet MedMPAnet a achevé ses activités en Tunisie, l'APAL est rapidement passée à l'action dans le prolongement des résultats de ce projet. A cet effet, une réunion avec les parties prenantes a eu lieu à Monastir le 18 mars 2015, afin de mettre en place le comité de pilotage local de la future AMP.



Ateliers de présentation et de concertation avec les parties prenantes sur le plan de gestion de la future AMP des îles Kuriat
© Atef LIMAM / CAR/ASP (à gauche) et Souha EL ASMI / CAR/ASP (à droite)

D'autre part, un Accord de financement (SSFA) pour la mise en œuvre d'une activité similaire visant à initier la création d'une nouvelle AMP en Tunisie a été signé entre le CAR/ASP et le PNUE/PAM. Cette activité de réplification a pour objectif de mener des études écologique et socio-économique en vue de la création dans le future une AMP au nord-est des îles Kerkennah.

Une réunion récente, tenue le 3 avril 2015, avec le représentants de l'APAL a permis d'identifier les acteurs concernés qui prendront part aux travaux de terrain pour mener les études écologique, socio-économique et celle de mobilisation des parties prenantes.

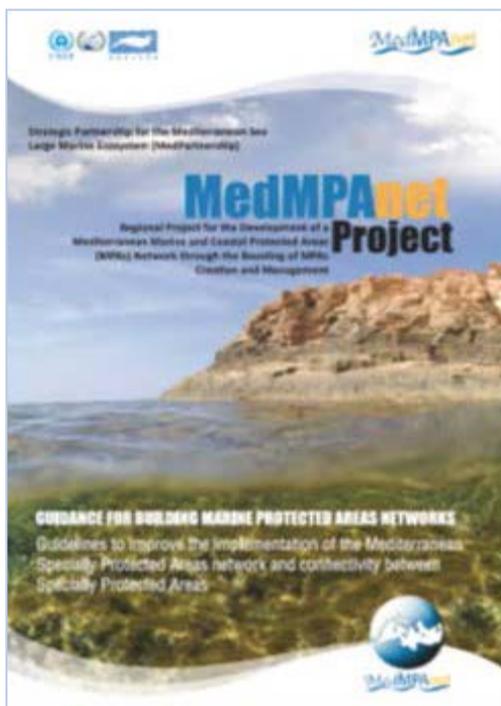
Les travaux de prospection pour la caractérisation écologique de la partie nord-est des Kerkennah est prévu pour fin juillet 2015 cette mission regroupera une équipe d'experts et de scientifiques déjà identifiés.

2.2.10 Lignes directrices et matériel pédagogique pour la création d'AMP

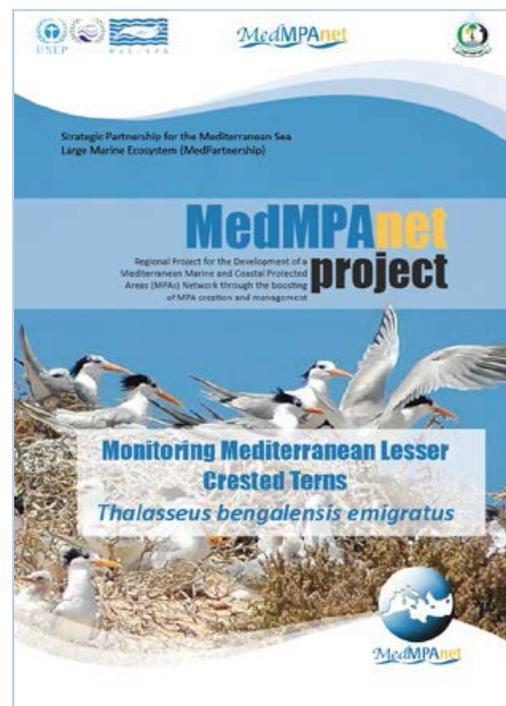
Cette activité vise à élaborer des guides pratiques pour la création d'AMP durables et de les mettre à la disposition des gestionnaires et praticiens.

A cet effet, un certain nombre de lignes directrices et d'outils techniques relatifs à la création et à la gestion d'AMP, élaborés dans le cadre de la Convention de Barcelone (Protocole ASP/BD) ont été édités (tant en anglais qu'en français), afin de les diffuser parmi les gestionnaires et les décideurs d'AMP méditerranéennes:

- Lignes directrices pour la mise en place et la gestion d'Aires Spécialement Protégées pour les tortues marines en Méditerranée ;
- Lignes directrices pour la mise en place et la gestion d'Aires Marines Protégées pour les cétacés ; et
- Lignes directrices pour la gestion et le suivi des populations d'oiseaux marins et côtiers menacés des aires d'importance pour leur conservation en Méditerranée, et
- Manuel des cétacés pour les gestionnaires d'AMP (en anglais).



Page de couverture des orientations pour la mise en place de réseaux d'Aires Marines Protégées.



Page de couverture des lignes directrices pour le suivi de la sterne voyageuse *Thalasseus bengalensis emigratus*

Le CAR/ASP a également collaboré avec MedPAN et le WWF-MedPO, dans une évaluation régionale des besoins en matière de guides et d'outils techniques. Cette évaluation a été menée parmi la communauté de gestionnaires et des autorités responsables des AMP dans les pays méditerranéens. Les résultats de cette étude ont été délivrés en mars 2012. Sur la base des résultats de cette enquête, le CAR/ASP a élaboré un ensemble de lignes directrices et de modules pédagogiques, répondant aux besoins réels des planificateurs les gestionnaires des qui répond aux besoins réels des planificateurs et gestionnaires AMP en Méditerranée :

- Des orientations pour la mise en place de réseaux d'Aires Marines Protégées (en anglais et en français)

- Un boîte à outils («toolkit») sur la participation des parties prenantes pour l'identification, la désignation et la gestion d'Aires Marines Protégées (en anglais)
- Des lignes directrices sur le suivi de la sterne voyageuse *Thalasseus bagalensis emigrates* (en anglais).

En outre, un Manuel sur les biotopes littoraux et le suivi écologique dans les AMP méditerranéennes a été achevé en espagnol (version originale) et est en cours de traduction et d'édition en anglais et en français.

2.3 Améliorer la gestion des AMP

2.3.1 Organiser 3 Ateliers régionaux de formation pour les gestionnaires et les autorités concernées par les AMP

Cette activité est principalement conduite par le WWF-MedPO dans le cadre du projet MedPAN Sud, mais mise en œuvre en collaboration avec le projet MedMPAnet du CAR/ASP. Dans ce cadre, le CAR/ASP a contribué techniquement et financièrement aux trois ateliers régionaux de formation suivants :

- - 1er Atelier Régional de Formation sur la Planification pour la Gestion des AMP (Tabarka (Tunisie), 14-23 novembre 2009): 41 participants de 13 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont pris part à la formation.
- - 2ème Atelier Régional de Formation sur la Planification pour un Pêche Durable dans les AMP (Kas (Turquie), 2-11 octobre 2010): 48 gestionnaires d'AMP et des représentants des autorités compétentes de 11 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée et 8 experts de la région ont participé à cet atelier.
- - 3rd Atelier Régional de Formation sur la Planification pour le Tourisme Durable dans les AMP (Split (Croatie), 3-8 octobre 2011): 30 participants (gestionnaires d'AMP, personnel d'encadrement, et des responsables des autorités/administrations compétentes) de 10 pays méditerranéens ont pris part à cet atelier de formation.

En outre, le CAR/ASP a collaboré avec le WWF-MedPO et le MedPAN dans l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités à long terme visant à améliorer la gestion des AMP de Méditerranée. Une évaluation régionale a été menée, à cet effet, auprès de gestionnaires d'AMP et des institutions régionales, nationales et internationales s'occupant de renforcement des capacités dans la région. Le rapport de synthèse de l'étude a été publié à la fin de juin 2012. Comme première étape de mise en œuvre cette stratégie, les trois organisations partenaires sont en cours de mettre en place un portail web méditerranéen sur le renforcement de capacités en relation avec les questions de conservation.

2.3.2 Organiser une assistance technique spécifique et des programmes d'échange/jumelage

Les participants aux 2^{ème} et 3^{ème} ateliers de formation régionaux mentionnés ci-dessus (Kas 2010 et Split 2011) ont développé des projets spécifiques destinés à renforcer leurs capacités et d'appliquer ce qu'ils ont appris sur le terrain au niveau de leurs Aires Marines Protégées, au cours des 10-12 mois qui suivent chaque session régionale. Ces projets sont mis en œuvre suite à un accord (Accord de mise en œuvre) avec le WWF-MedPO ou le CAR/ASP.

Dans ce cadre, le CAR/ASP a soutenu techniquement et financièrement 4 projets (2 projets en 2011 et 2 projets en 2012) mis en œuvre par 2 ONG nationales travaillent sur les aspects de conservation marine dans leurs pays respectifs (Institut pour la Conservation de la Nature en Albanie (INCA) et l'ONG Nautilus du Monténégro).

Les deux activités techniques menées en Albanie, ont porté sur: (i) la mesure de efforts de pêche dans le Parc Marin National de Sazan-Karaburun et la sensibilisation du grand public sur le rôle et les

avantages du parc marin pour la pêche, le tourisme, etc. (2011), et (ii) l'identification des activités touristiques potentielles dans l'AMP de Sazan-Karaburun et la région avoisinante; la conception et la production de matériaux de sensibilisation pour l'attraction touristique et l'organisation d'une conférence sur la promotion du tourisme durable avec les parties prenantes locales et nationales (2012).

Les deux activités techniques menées au Monténégro, ont porté sur: (i) l'arpentage de la pression causée par la pêche au harpon et certaines activités de plongée le long de la côte monténégrine, et produire et de diffuser matériel de sensibilisation sur la pêche au harpon et l'impact des plongeurs sur l'environnement (2011), et (ii) Donner l'occasion aux décideurs pour la gestion et le développement du tourisme dans "Katic« zone MPA (Monténégro) pour entreprendre une visite d'échange à la réserve marine de Miramare (Italie) afin d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques pour les visiteurs la gestion des aires marines protégées (2012).



Atelier de sensibilisation pour les plongeurs, Monténégro (2011)
© Vesna MACIC



Brochure illustrant la charte du plongeur responsable
du Parc National de Port-Cros, en monténégrin

En plus, le CAR/ASP et le WWF-MedPO ont apporté leur soutien à vingt-deux responsables nationaux et représentants des parties prenantes d'AMP en Libye en termes de renforcement des capacités portant sur (i) la planification pour les études socio-économiques dans les AMP (Bizerte (Tunisie), 26-30 Mai 2012); (ii) Le SIG appliqué à l'environnement marin (Tunis (Tunisie), 1-2 Juin 2012); et L'approche participative et l'engagement des parties prenantes dans les AMP. (Akyaka (Turquie), 10-14 février 2013).

Finalement, tout à fait conscients de l'importance du partage d'expériences et du renforcement des capacités en vue d'améliorer la gestion des AMP, le CAR/ASP a développé plusieurs activités dans le cadre du projet MedMPAnet sur ce volet. Ci-après un aperçu de ce qui a été accompli au cours de 2014 :

- Co-organisation avec MedPAN d'un atelier de formation régional pour les gestionnaires d'AMP méditerranéennes sur "le changement climatique dans les Aires Marines Protégées méditerranéennes", tenu à Cadaqués, en Espagne, du 1^{er} au 4 avril 2014,
- Appui à deux ONG environnementales tunisiennes dans la réalisation d'une campagne d'élimination de la plante invasive *Carpobrotus* dans les îles Kuriat (20 avril 2014) et édition d'une brochure sur les caractéristiques de la biodiversité des îles Kuriat en vue de sa distribution aux touristes et aux autres usagers de la mer qui visitent le site,
- Appui à l'APAL et à l'INSTM en Tunisie dans la réalisation de la campagne estivale du suivi des tortues des îles Kuriat et organisation d'une formation pour un certain nombre de jeunes scientifiques tunisiens et étrangers sur les techniques de suivi des sites de nidification des tortues,
- Appui à 9 scientifiques du milieu marin et praticiens d'AMP (originaires d'Albanie, de Croatie, d'Espagne, du Maroc et du Monténégro) pour leur participation au Symposium organisé par le CAR/ASP sur la conservation des habitats marins clefs de Méditerranée (Portorož, Slovénie, du 27

au 31 octobre 2014) et présentation des résultats des travaux de prospection marine réalisés dans le cadre du projet MedMPAnet,

- Appui technique et financier à l'atelier régional MedPAN de partage d'expériences de 2014 sur "la surveillance de la gestion des AMP méditerranéennes" (Albanie, du 25 au 27 novembre 2014). Cet atelier a réuni 150 participants de 14 pays méditerranéens et a été l'occasion d'aider les gestionnaires à mieux identifier et mettre en œuvre la surveillance, conformément aux objectifs de leurs AMP et la promotion de protocoles spécifiques en vue d'harmoniser la collecte de données dans l'ensemble du système régional d'AMP.

2.3.3 Organisation de formations sur le terrain sur la planification, la gestion et les aspects écologiques des AMP, destinées aux gestionnaires et aux autorités compétentes dans les aires pilotes identifiées

Profitant de toutes les missions écologiques de terrain menées au Liban, en Libye, au Maroc, au Monténégro et en Tunisie, des formations sur le terrain ont été livrées aux experts locaux par les scientifiques internationaux expérimentés mandatés par le CAR/ASP.

Ces formations sur le terrain ont concerné des thèmes divers, tels que: l'échantillonnage du benthos en utilisant les techniques de recensement visuel et photographique; recensement visuel des poissons; identification de la faune et de la flore sous-marine; espèces exotiques; importance des facteurs socio-culturels dans la planification des AMP; impact des AMP sur la société ; impact anthropique sur les AMP, etc.

Pour plus d'efficacité, le CAR/ASP a essayé, autant que possible, d'offrir ces formations dans les langues locales.

En outre, le CAR/ASP a organisé, dans le cadre du Projet MedMPAnet, en septembre 2011 à Santa Pola, en Espagne, une session de formation méditerranéenne sur "les techniques d'identification et de classification des espèces marines et côtières pour la surveillance écologique des aires marines protégées". Ce cours de formation a contribué à renforcer les aptitudes de 8 gestionnaires et praticiens d'aires marines protégées issus de 7 pays méditerranéens.

Suite à la réussite de l'atelier de 2011 organisé à Santa Pola (Espagne), le CAR/ASP a organisé respectivement en 2012, 2013 et 2014, en collaboration avec le Centre de Recherche Marine de Santa Pola (CIMAR) de l'Université d'Alicante et la Réserve Marine de Nueva Tabarca, trois autres ateliers régionaux:

- Une 2^{ème} Session de formation régionale sur le suivi écologique des Aires Marines Protégées, du 23 au 28 septembre 2012. Douze participants de huit pays méditerranéens (Algérie, Croatie, Egypte, Libye, Monténégro, Espagne, Tunisie et Turquie) ont pris part à cette session qui a focalisé son programme tout particulièrement sur le travail de terrain,
- Une 3^{ème} Session de formation régionale sur le suivi écologique des AMP, organisée par le CAR/ASP, du 22 au 27 septembre 2013. Dix gestionnaires et praticiens d'AMP et des chercheurs du milieu marin, d'Algérie, Croatie, Egypte, Liban, Monténégro et Tunisie, ont pris part à cette session, et
- Une 4^{ème} Session de formation régionale sur le suivi écologique des AMP, organisée par le CAR/ASP du 22 au 27 septembre 2014. Dix gestionnaires et praticiens d'AMP et des chercheurs du milieu marin, d'Algérie, Croatie, Egypte, Liban, Monténégro et Tunisie, ont pris part à cette session.

2.4 Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP au niveau régional et national

2.4.1 Analyse financière pour la mise en place de nouveaux AMP

Le CAR/ASP et MedPAN collaborent avec le WWF-MedPO en vue : (i) d'élaborer une étude sur les besoins financiers des AMP méditerranéennes, (ii) d'élaborer un guide sur le financement des AMP et (iii) organiser un atelier de formation sur le financement des AMP.

La collecte et le traitement des données qui a débuté depuis octobre 2014, a permis l'élaboration de l'étude des besoins financiers des AMP méditerranéennes. L'atelier de formation sur le financement des AMP est prévu pour octobre 2015 dans la Réserve Naturelle de Scandola, en Corse, en France.

2.4.2 Projet pilote: Démontrer les mécanismes de durabilité financière pour trois nouvelles AMP (Albanie, Algérie et Maroc)

Cette activité relative à l'identification de mécanismes de durabilité financière des AMP pilotes, sera mise en œuvre pour couronner les projets pilotes présentés dans la sous-section 2.2.4, et est prévue durant la période allant de juin à septembre 2015.

3. Rapports et publications

A ce stade (mai 2015), le CAR/ASP a achevé un nombre considérable d'activités de mise en œuvre du Projet, ce qui a permis la production d'un grand nombre de rapports et de publications. Ci-après un résumé des rapports et publications du projet MedMPAnet (2010-2015):

<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Deuxième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO en 2010 / Atelier de démarrage du Projet MedMPAnet (Anglais / Français) - Rapport de la Troisième Réunion du Comité Consultatif du PAS BIO en 2010 (Anglais) - Rapport de la Troisième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO en 2012 / Atelier à mi-parcours du Projet MedMPAnet (Anglais / Français) - Rapport de la Quatrième Réunion du Comité Consultatif du PAS BIO en 2012 (Anglais) - Rapport de la Quatrième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO en 2013(Anglais / Français) 	<p>Ateliers de démarrage et à mi-parcours, Réunions du Comité Consultatif et des Correspondants Nationaux du PAS BIO //</p> <p>Mise en place d'un mécanisme de coordination pour la gestion des AMP régionales</p>
<p>Albanie:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du cadre légal et institutionnel pour la conservation de la biodiversité marine et côtière et l'établissement d'AMP en Albanie (Albanais/Anglais). - Etude écologique de la Baie de Porto Palermo et des zones avoisinantes (Albanais/Anglais). - Etude socio-économique et du développement du tourisme dans la Baie de Porto Palermo (Albanais/Anglais). <p>Algérie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude socio-économique de l'activité de pêche et identification des mécanismes de participation des acteurs locaux concernés par l'AMP pilote de Réghaia_Est algérois (Français). - Rapport provisoire de la caractérisation écologique de la partie marine de Réghaia dans la zone Est d'Alger (Français). <p>Croatie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du cadre légal et institutionnel pour la conservation de la biodiversité marine et côtière et l'établissement d'AMP en Croatie (Croatie/Anglais). - Cartographie des habitats et des espèces marines et côtières en Croatie (Croatie). - Protocole de suivi des herbiers de <i>Posidonia oceanica</i> (Anglais). - Programme de suivi des communautés de coralligènes en Croatie (Anglais). - Manuel pratique pour le suivi des herbiers de <i>Posidonia oceanica</i> (Croatie/Anglais). - Rapport de 2013 sur l'application du protocole de suivi des communautés coralligènes (Anglais). 	<p>Rapports techniques// Identification et planification de nouvelles AMP</p>

- Rapport de 2014 sur l'application pratique du protocole de suivi des communautés coralligènes (Anglais).
- Activités de suivi par l'application du protocole national de suivi de *Posidonia oceanica* dans les parties marines de la Comté de Primorje et Gorski Kotar (Anglais).
- Evaluation et suivi des ressources halieutiques côtières et recherche socio-économique des pêcheries locales (Croate).

Liban

- Rapport synthétique de la caractérisation écologique des sites d'intérêt pour la conservation au Liban : Péninsule d'Enfeh, Falaises de Ras Chekaa, Raoucheh, Saida, Tyr et Naqoura (Anglais).
- Rapport de la caractérisation écologique des zones marines de la Péninsule d'Enfeh, Ras Chekaa et Raoucheh au Liban (Anglais).
- Rapport de la caractérisation écologique des zones marines de Saida, Tyr et Naqoura au Liban (Anglais).

Libye

- Evaluation écologique de l'extension marine du Parc National d'El Kouf en Libye (Arabe/Français).
- Etude socio-économique du Parc National d'El Kouf en Libye (Anglais).
- Rapport de l'étude scientifique pour le développement de l'Aire Marine Protégée de Ain Al-Ghazala et de la Baie de Bomba en Libye (Anglais).

Monténégro

- Evaluation du cadre légal et institutionnel pour la conservation de la biodiversité marine et côtière et l'établissement d'AMP au Monténégro (Monténégrin/Anglais).
- Etude d'évaluation rapide des habitats côtiers afin d'aider à prioriser de nouvelles aires nécessitant un statut de protection pour le développement d'un réseau d'aires marines et côtières protégées au Monténégro (Anglais).
- Evaluation des activités de pêche au Monténégro (Anglais).
- Description écologique quantitative de l'aire marine de la Baie de Boka Kotorska (Kotor) au Monténégro (Anglais).
- Biodiversité marine de la Baie de Boka Kotorska (Monténégrin).
- Biodiversité marine de la Baie de Boka Kotorska – Rapport sommaire (Anglais).
- Etude de faisabilité écotouristique de la Baie de Boka Kotorska (Anglais).

Maroc

- Rapport synthétique de la liste «Prioritaire» des sites méritant une protection au niveau des côtes méditerranéennes au Maroc (Français).

Rapports techniques// **Identification et planification de nouvelles AMP**

<ul style="list-style-type: none">- Identification des parties prenantes et des partenariats potentiels pour la création d'un réseau national d'AMP au Maroc (Français).- Les communautés biologiques marines du Cap des Trois Fourches : caractérisation, cartographie et orientations de gestion (Français).- Le Cap des Trois Fourches: Caractérisation écologique et orientations de gestion (Français).- Elaboration d'un plan de gestion de la partie marine et côtière du SIBE du Cap des Trois Fourches au Maroc : Bilan et diagnostic (Français). <p>Tunisie</p> <ul style="list-style-type: none">- Etude préliminaire des habitats marins des îles Kuriat en Tunisie (Français).- Etude complémentaire des habitats marins et des espèces clés des îles Kuriat en Tunisie : Formations naturelles d'intérêt pour la conservation (Français).- Etude socio-économique de l'environnement marin et côtier des îles Kuriat en Tunisie (Français).- Elaboration d'un plan de gestion pour la future aire marine et côtière protégée des îles Kuriat en Tunisie : Bilan et diagnostic (Français).- Projet de Plan de gestion pour la future aire marine et côtière protégée des îles Kuriat en Tunisie (Français).	<p>Rapports techniques// Identification et planification de nouvelles AMP</p>
<ul style="list-style-type: none">- Lignes directrices pour la mise en place et la gestion des Aires Marines Protégées pour les cétacés (Anglais).- Lignes Directrices pour la Gestion et le Suivi des Populations d'Oiseaux Marins et Côtiers Menacés et des Aires d'Importance pour leur Conservation en Méditerranée. (Anglais/Français).- Lignes directrices pour la gestion d'Aires Marines Protégées pour les tortues marines en Méditerranée (Anglais/Français).- Etude régionale pour développement de guides pour les gestionnaires des AMP en Méditerranée (Anglais/Français).- Boîte à outils pour la participation des parties prenantes à l'identification, la désignation et la gestion des Aires Marines Protégées (Anglais).- Lignes directrices sur le suivi de la Sterne Voyageuse <i>Thalasseus bengalensis emigratus</i> (Arabe/Anglais).- Orientation pour la mise en place de réseaux d'Aires Marines Protégées (Anglais/Français).- Manuel de cétacés pour les gestionnaires d'AMP (Anglais).	<p>Lignes directrices et matériel pédagogique</p>

- Stratégie régionale de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des AMP en Méditerranée (WWF-MedPO, RAC/SPA, MedPAN) (Anglais).
- Actes de l'atelier régional de formation sur la planification de la gestion des Aires Marines Protégées (Anglais).
- Rapport de l'atelier régional de formation sur la planification de la pêche durable dans les Aires Marines Protégées (Anglais).
- Rapport de l'atelier régional de formation sur la planification du tourisme durable dans les Aires Marines Protégées (Anglais).
- Rapport de la session de formation méditerranéenne en 2011 sur l'identification et les techniques de classification des espèces marines et côtières en vue du suivi écologique dans les AMP (Anglais).
- Rapport de la session de formation méditerranéenne sur le suivi écologique dans les Aires Marines Protégées en 2012 (Anglais).
- Rapport de la session de formation méditerranéenne sur le suivi écologique dans les Aires Marines Protégées en 2013 (Anglais).
- Rapport de la session de formation méditerranéenne sur le suivi écologique dans les Aires Marines Protégées en 2014 (Anglais).
- Rapport de l'Atelier Régional de Formation sur le Changement Climatique et les AMP en Méditerranée (Anglais).
- Rapport de l'Atelier de Formation sur l'Application du SIG – Programme de Renforcement des Capacités en Libye (Français).
- Rapport de l'Atelier de Formation sur les études socio-économiques dans les AMP – Programme de Renforcement des Capacités en Libye (Français).
- Rapport de l'Atelier de Formation sur l'engagement des parties prenantes dans les AMP – Programme de renforcement des capacités en Libye (Anglais).
- Rapport de l'Atelier de Formation sur les techniques du SIG (Croate/Anglais).
- Rapport de l'Atelier sur l'étude de faisabilité écotouristique dans la Baie de Boka Kotorska au Monténégro (Anglais).

Rapports des activités de renforcement de capacités et des ateliers formations // **Améliorer la gestion des AMP**

4. Perspectives

Afin de poursuivre les activités relatives à la création et à la gestion des AMP, le PNUE/PAM, le CAR/ASP, le WWF-MedPO et le MedPAN sont en cours de discussion avec la Commission Européenne pour le financement d'un nouveau projet. L'objectif global de ce nouveau projet consiste à renforcer et à développer davantage le réseau méditerranéen d'Aires Marines Protégées (AMP) écologiquement représentatif, interconnecté et géré efficacement.

Les activités à mettre en œuvre dans le cadre de ce nouveau projet seront articulés selon les composantes suivantes :

COMPOSANTE 1 : Coordination Régionale et Réseautage des AMP, visant à assurer un réseautage à long terme et un renforcement des capacités pour les gestionnaires des AMP en Méditerranée et à mettre en place un groupe de réflexion permanent sur les thématiques relatives aux AMP méditerranéennes, et ce dans le cadre du Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique (ASP/BD).

COMPOSANTE 2 : Création d'AMP, visant la création de nouvelles AMP qui devront être identifiées, caractérisées et mises en place afin d'étendre le réseau régional et d'améliorer sa représentativité écologique.

COMPOSANTE 3 : Amélioration de la gestion des AMP, visant à améliorer la gestion des AMP, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion, de plans de zonage, de plans de gestion pour la pêche, etc. En outre, dans le cadre de cette composante, des approches innovantes en vue d'assurer de la durabilité financière des réseaux d'AMP régionaux et nationaux, seront identifiées et testées. Enfin, certaines activités mettront l'accent sur l'engagement des parties prenantes pour la gouvernance et la gestion des AMP, par le biais d'approches de co-gestion ou de gestion participative.